

A Vannes, jouer du binioù dans la rue, c'est du tapage diurne...et hop 68 euros d'amende !

écrit par Christine Tasin | 22 juin 2022





Et si vous êtes habillé en blanc et que vous lisez des textes sur le vaxxin, c'est aussi 68 euros d'amende.

Mieux encore si vous participez à une manifestation sans masque, même sans avoir été verbalisé, même sans avoir vu le bout d'un képi, repéré paraît-il par une caméra... vous recevez un petit cadeau dans la boîte aux lettres : amende de 135 € !

Le point commun entre toutes ces amendes ? Les verbalisés participaient tous à des manifestations à Vannes...

C'est un rigolo, le Préfet de Vannes... L'aime pas les manifs contre le pass vaccinal. Pourtant elles sont (étaient?) bon enfant, des slogans, un peu de musique, une Marseillaise et un petit discours de temps en temps, 2 ou 3 petits tours du magnifique centre ville dans la joie et la bonne humeur. une petit casse-croûte sur le port parfois avant de se quitter...



(Photo DR)

Qui cela dérange-t-il ? Le Préfet. Alias Joël Mathurin, en poste à Vannes depuis un an... qui fait du zèle.

Qu'attend-il ? D'être récompensé par un poste prestigieux ? D'être appelé comme conseiller de Darmanin afin que tétanisées, les « chances pour la France » soient sages comme des images pendant les Jeux Olympiques ? Euh ! Il est évident qu'un Préfet de Macron ne se hasarderait pas à verbaliser quelques racailles islamisées juste sur la foi d'une prétendue caméra... Pas fous, les frelons.

Tiens, savez-vous que seules les femelles frelon piquent et que les mâles sont inoffensifs ? Rien à voir, me direz-vous ? Peut-être, quand même. Je rappelle volontiers, régulièrement que, en octobre 1789 ce sont les femmes qui sont allées à Versailles chercher le boulanger, la boulangère et le petit Mitron...

Moi, je dis ça, je dis rien.



Petit montage video avec le témoignage de quelques verbalisés :

Et tout cela alors que, si votre voisin met la musique à fond à 2 heures du matin, vous aurez toutes les peines du monde à faire venir la police... et je ne vous dis pas si le dit voisin est musulman.

Question à cent balles : combien de nos talentueux joueurs d'orgue de Barbarie ont-ils jamais été verbalisés pour avoir enchanté les dimanches matins de familles, en passant entre les immeubles ?

Autre question à cent balles : combien de verbalisés quand Traoré mène une manifestation interdite avec 25 000 zozos ? Combien de verbalisés quand des islamos jouent avec les poubelles, les mortiers, voire les écoles de leurs quartiers ?

MARRE

Marre du fait du prince.

Marre de la dhimmitude.

Marre du djihad ni réprimé ni verbalisé ni puni.

Marre de voir Macron piétiner les nôtres en toute impunité.

Marre de ce 2 poids et 2 mesures. Tout simplement. Et on peut espérer que l'absence de majorité absolue du fossoyeur en chef montre un début de lucidité chez ceux qui, hier encore, étaient des veaux.